



## Le CTP de l'INPG se réunit le 27 Novembre 2006

### A l'ordre du jour :

Avis du CTP concernant le changement de statut : passage en grand établissement.

**La CGT** maintient sa position : *Ce changement n'est ni nécessaire, ni souhaitable.*

Nous nous opposerons , au cours du CTP, à cette évolution et voterons contre le changement de statut.

### Les raisons de notre opposition :

- **Sur le fond**, nous pensons qu'il s'agit d'un **tournant libéral et autoritaire** dans la gestion de l'établissement, dont le seul horizon serait maintenant de se positionner sur le marché mondial des « fabricants d'ingénieurs », de vendre la marque INPG®....

*L'INPG souhaite « mettre en place une gouvernance plus proche de celle de l'entreprise avec un mode de décision et un type de management nouveaux »*

(extrait du Projet de contrat région 2007-2010 ou SESR, p.58)

- **Sur la forme**, le Président s'est dit, lors de l'AG du 5 octobre dernier, un adepte de la « démocratie participative »...et pourtant :
  - ✓ Les listes de diffusion accordées aux syndicats à l'occasion de l'élection du Comité Technique Paritaire (CTP) ont été supprimées comme par coïncidence quelques heures après la diffusion d'un communiqué de la CGT prenant acte du vote et critiquant la réforme. Vous avez dit censure?
  - ✓ La réforme va engendrer des restructurations considérables, lourdes de conséquences pour le personnel. Or, tous les aspects concrets de sa mise en oeuvre sont discutés dans une dizaine de « groupes projets », commissions dont les syndicats ne connaissent ni la composition, ni les attributions exactes, ni l'avancement des travaux.

Si certains syndicalistes en font parfois partie, ils n'y siègent pas en tant que tels, mais en tant qu'individus...
  - ✓ En tout état de cause, les choix de réorganisation des services, de réaffectation des agents seront décidés dans ces groupes, sans aucune concertation collective avec les personnels concernés.

## Que signifie l'évolution de la composition des Conseils ?

- ✓ Le personnel devient **minoritaire** au conseil d'administration (50% ➡ 37%) et pour l'élection de l'administrateur général (55% ➡ 42 %).
- ✓ Si l'apport des personnalités extérieures représentant le monde économique peut certainement être intéressant dans les conseils stratégiques que sont le CEVU et le CS, l'augmentation considérable de leur représentation au CA, organe de décision, nous semble beaucoup moins pertinente.
- ✓ Le nombre de séances du CA sera très réduit (2 par an, contre 5 à 6 actuellement). Cela amènera inévitablement à déléguer beaucoup de pouvoirs à l'administrateur général.

**La réforme de la formation et de la recherche doit être menée dans la plus grande transparence, avec les personnels enseignants-chercheurs et IATOS, et sans précipitation.**

- ✓ comment seront mis en place les regroupements d'écoles, de laboratoires ?
- ✓ Quand prendra-t-on en compte l'avis des personnels concernés ?
- ✓ Dans quelles conditions auront lieu les nombreux mouvements de personnels prévus?

Nous voulons des réponses précises à nos questions, et nos élus au CTP s'y attacheront, ainsi que les personnes que vous élirez aux 3 conseils de l'INPG (CA,CS et CEVU) **le 14 décembre prochain**.

Les élus CGT ont obtenu l'inscription à l'ordre du jour du CTP du 27 novembre une information sur la composition, les objectifs et l'avancement des travaux du « groupe Ressources Humaines », dont l'objet est la réaffectation des personnels dans le cadre de la réforme.

Sur cette question particulière, dans le cadre d'un remaniement profond de notre établissement, et dans un paysage universitaire très mouvant (réforme de l'INP, projets de fusion des universités grenobloises...etc), nous estimons que **le renforcement des syndicats est primordial. C'est pourquoi nous vous appelons à rejoindre notre syndicat, la CGT .**

---

### Bulletin d'adhésion

Nom :

prénom :

Composante/laboratoire :

Adresse :

Téléphone :

Bulletin à renvoyer à Local CGT UJF/INPG, Bt A de physique – UJF, Domaine Universitaire, ou à remettre à un militant de votre entourage.

Contact : [cgt@inpg.fr](mailto:cgt@inpg.fr)

Web : <http://www.ferc-sup.cgt.fr>

rubrique : Vie des syndicats /Sud-est/Grenoble1-INPG/